



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 17410

Texte de la question

M. Léon Vachet * appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur les inquiétudes formulées quant au transfert de la médecine scolaire au 1er janvier 2004 dans le cadre de la décentralisation. L'ensemble de la profession s'oppose à un tel transfert qui ruinerait toute cohérence dans la mise en oeuvre de toute politique de santé à l'école, notamment la spécificité et le devenir des actions des médecins spécialistes de la santé à l'école, menée actuellement en étroite collaboration avec l'équipe éducative. Il lui demande en conséquence de bien vouloir l'informer sur l'évolution de ces personnels et les mesures qu'il entend prendre pour permettre la continuité d'un service de santé scolaire de qualité.

Texte de la réponse

Les dispositions de l'avant-projet de loi de décentralisation concernant l'éducation nationale ont été proposées à la négociation ouverte au mois de juin 2003 avec les organisations représentatives des personnels. Dans ce cadre, il a été décidé une nouvelle définition du périmètre des missions transférées aux collectivités territoriales. Ainsi, la médecine scolaire continue à relever de l'État. L'article L. 541-1 du code de l'éducation, dont les termes sont inchangés, définit l'organisation de la médecine scolaire. Les médecins de l'éducation nationale, en lien étroit avec l'équipe éducative et les professionnels de santé, assurent une prise en charge et un suivi adaptés pour chaque enfant et adolescent.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17410

Rubrique : État

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3288

Réponse publiée le : 29 septembre 2003, page 7511